

Salaires, emplois : Arcelor-Mittal, STMicroelectronics, Techcity, Mondial Assistance, SANOFY , fonction publique

mardi 15 avril 2008, par [ADAM Diane](#), [Correspondant\(es\)](#), [TREPÈRE Galia](#) (Date de rédaction antérieure : 10 avril 2008).

Sommaire

- [ARCELOR-MITTAL GANDRANGE : \(...\)](#)
- [SALAIRES : Partout, les \(...\)](#)
- [SANOFY VITRY : Mobilisation](#)
- [PHILIPS EGP DREUX : 279 \(...\)](#)
- [FONCTION PUBLIQUE : À quand](#)

ARCELOR-MITTAL GANDRANGE : Sarkozy et Mittal complices

Les quelques mesures d'accompagnement proposées par Nicolas Sarkozy, lundi 7 avril, ne changent rien au fait que le plan de restructuration du site de Gandrange d'Arcelor-Mittal va être appliqué dans sa totalité. Il s'avère que les promesses faites par le président, lors de sa venue sur le site en février, n'étaient que du vent visant à endormir les salariés.

A Gandrange (Moselle), sur le site Arcelor-Mittal, le plan de suppression de 595 emplois directs sur les 1 100 existants actuellement a été confirmé lors du dernier comité d'entreprise, la semaine dernière. L'aciérie ainsi qu'un laminoir vont être fermés en 2009. À l'appel de la CGT, une centaine de salariés s'étaient invités à la réunion, mais les portes étaient bouclées et même les élus CGT n'ont pu pénétrer dans la salle pour entendre l'annonce officielle, par la direction, de la confirmation du plan. Lundi 7 avril, Sarkozy a reçu les syndicats de Gandrange, à l'Élysée, pour se faire le porte-parole du groupe industriel avec l'annonce de quelques mesures d'accompagnement : un investissement ultérieur pouvant créer 124 emplois, l'engagement de reclassements sur d'autres sites, en Moselle et au Luxembourg, des engagements sur un centre de formation, ainsi que des études de faisabilité concernant le maintien des autres activités sidérurgiques sur la région, au-delà de 2012.

Cette dernière promesse ne se réaliserait que « *si la conjoncture économique le permet* ». Pour certains responsables syndicaux, ce plan « *limite la casse* », mais les mêmes déclarent que « *ce sont des promesses faciles pour Mittal, car la vérité de 2012 ne sera pas forcément celle de 2008.* » En effet, la vérité pour les salariés n'est jamais la même que celle du capital. Le secrétaire d'État à l'Industrie assure que « *personne ne sera laissé sur le carreau* ». Cependant, près de 500 intérimaires de la sidérurgie vont subir directement les effets de ce plan et, pour eux, il n'y aura aucun reclassement. Il en sera de même de tous les salariés de la sous-traitance, particulièrement oubliés lors de toutes les restructurations. Dans l'usine de Gandrange, les procédures de reclassement et les entretiens individuels n'ont jamais cessé, malgré l'annonce de la suspension du plan sur une période de deux mois en février. La vérité, c'est que les sidérurgistes se sont fait balader depuis la prestation de Sarkozy, lors de son « *meeting* » à l'usine. Toutes les histoires de

contre-plans industriels, élaborés sous tutelle syndicale en lien avec des cabinets d'experts, n'ont été que de la poudre aux yeux pour occuper l'espace social et les délégués pendant que Mittal ficelait son plan, en collaboration avec le gouvernement, jouant astucieusement sur les divisions intersyndicales. Dès l'annonce du plan en janvier pourtant, la mobilisation des salariés avait été massive et aurait peut-être permis d'organiser une véritable riposte d'envergure avec les autres usines de la sidérurgie, et en coordination avec les autres entreprises menacées de la région. La stratégie de l'expertise a cantonné les salariés dans un rôle de spectateur et a ainsi facilité la mise en œuvre du plan Mittal.

Le climat est très défaitiste à Gandrange. La division syndicale et les effets de la désorientation idéologique du mouvement ouvrier ont permis à la direction de marquer des points décisifs. Mais, bien que le dernier appel à la grève, lancé par la seule CGT le 4 avril, n'ait été que faiblement suivi, un noyau militant reste disponible pour la lutte, et il est possible que les sidérurgistes n'aient pas dit leur dernier mot.

Correspondant

** Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*

SIDÉRURGIE : Mittal confirme

Mittal a balayé d'un revers de main « le contre-projet » du cabinet d'expertise mandaté par la CFDT et la CGC, en confirmant la suppression de 595 des 1 108 emplois du site Arcelor de Gandrange (Moselle). Alors même que le groupe - leader mondial de l'acier - a annoncé 7,5 milliards d'euros de profits pour 2007 ! Alors même que les besoins mondiaux et européens en acier continuent d'augmenter !

Cette décision, parfaitement scandaleuse, n'en était pas moins prévisible. Elle est conforme à la logique du profit et elle a sa cohérence au niveau du groupe. Du côté des salariés et de la population de la vallée de l'Orne, force est maintenant de reconnaître que la stratégie d'« expertise de gestion » n'a, d'aucune manière, fait obstacle à la casse. Au contraire : deux précieux mois de mobilisation ont ainsi été perdus. Mittal faisant mine, durant tout ce temps, d'être « ouvert au dialogue »... La voie d'un repreneur explorée par la CGT semble bien étroite. Il y a « le feu à la baraque » et urgence absolue de développer l'action de manière déterminée en lui donnant une dimension européenne !

Continuer de donner le moindre crédit à Sarkozy serait coupable : le capitalisme « de responsabilité, de bonne gouvernance », c'est du marketing politique ! Appeler le gouvernement luxembourgeois à l'aide, proposer de nouvelles aides régionales, c'est répondre à côté. Le comité d'entreprise se réunit le 4 avril... La LCR entend contribuer à l'action.

** Paru dans Rouge n° 2246, 03/04/2008.*

SALAIRES : Partout, les luttes se multiplient

Des entreprises qui font des profits, les salaires bloqués, avec à la clé une dégradation continue, depuis plusieurs années, du pouvoir d'achat et de plus en plus de difficultés pour les salariés à boucler les fins de mois : le vase déborde. Les luttes et les grèves pour des augmentations de salaires se multiplient dans les entreprises du privé, comme le montrent les trois exemples, parmi beaucoup d'autres, traités ci-dessous : STMicroelectronics, Mondial Assistance et Techcity. Ils témoignent de la nécessité de construire un mouvement d'ensemble pour imposer au patronat et au gouvernement une augmentation des salaires et des minima sociaux, une nouvelle répartition des richesses.

STMicroelectronics

Depuis janvier, les salariés de STMicroelectronics du site de Rousset (Bouches-du-Rhône) se battent pour une augmentation de salaires. Ils veulent 2,9 % - ce qu'ils avaient obtenu l'année dernière - et 100 euros supplémentaires pour tous. La direction ne leur propose que 1,7 % et 1 % au mérite.

En grève reconductible depuis le 18 mars, les grévistes ont décidé, le 21 mars, d'occuper le rond-point devant l'entrée du site. Ils y ont construit un barrage, laissant un accès piétonnier aux non-grévistes. Le 23 mars, les quatre délégués syndicaux, présents sur le rond-point, ont reçu une assignation à comparaître le lendemain, lundi de Pâques, au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence. La juge, réquisitionnée un jour férié, a ordonné le déblocage immédiat de l'entrée, condamnant les délégués à 4 000 euros d'astreinte par jour. Ces derniers ont décidé de laisser le barrage en place deux jours, ce qui leur coûtera 8 000 euros.

L'astreinte passée, les grévistes ont reconstruit le barrage et ont été de nouveau condamnés sans, cette fois, être assignés. L'État étant actionnaire à 14 % de l'entreprise, la messe a été vite dite et la justice s'est rangée aux côtés des patrons. Pourtant, l'entreprise, un des plus grands fabricants mondiaux de semi-conducteurs, enregistre des records de bénéfices, avec un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros. En plein conflit, la direction a annoncé une augmentation de 20 % des dividendes par action pour 2008, déjà augmentés de 250 % en 2007. Comparée aux 1,7 % proposés pour les salaires, le message est clair, sans oublier que le patron s'est lui-même augmenté de 100 % cette année.

Après trois semaines de grève et d'occupation sans faille, dans le froid, le gel et la neige, l'arrogance de la direction n'a d'égale que la détermination des grévistes. Le 4 avril, à 23 h, les forces de police ont, une nouvelle fois, dégagé l'entrée. La direction ignore toujours les grévistes et s'arrange pour faire tourner l'usine, mais la lutte continue.

Correspondants

Mondial Assistance

Les salariés de Mondial Assistance ont fait 10 jours de grève pour les salaires, sur les quatre sites de Bagnolet, Paris 17^e et 8^e et le Mans .

La grève, appelée par la CGT, FO et la CFTC, a fait suite à une année difficile, subie par les salariés depuis la fusion de trois sociétés d'assistances, FSIA, MAF et Elvia avec une société de services communs en janvier 2007. L'année 2007 a, en effet, été marquée par la renégociation de nombreux accords avec des possibilités d'actions communes limitées par la coexistence de statuts très différents. Du coup, les droits des salariés ont été nivelés vers le bas (rémunérations, organisation du temps de travail, etc.). Les salariés ont assisté à la mise à sac de leurs droits, en restant

impuissants du fait des divisions. Avec les négociations sur les salaires, qui se sont ouvertes fin mars 2008, les salariés ont enfin pu trouver des revendications et une volonté d'action communes. Les divisions ont pu être surmontées et cela a donné naissance à une lutte d'un dynamisme rarement rencontré. Depuis le 31 mars, les salariés sont chaque jour, matin et soir, sur leur site pour mobiliser leurs collègues et ils passent la journée, de 10 h à 15 h, devant le siège à « faire du bruit ». Ce qui a commencé comme une cacophonie donne naissance à un orchestre ! Pendant cette première grève, les salariés ont appris à se coordonner, une solidarité est née que la direction ne pourra pas casser.

La CFDT et la CGC, deux syndicats non grévistes, ont décidé de signer un accord sur les salaires avec la direction contre l'avis des grévistes. La direction a refusé toute réelle négociation avec les syndicats appelant à la grève.

Après une semaine de conflit, la mobilisation s'essouffant, la reprise du travail a été décidée pour le 9 avril. La principale revendication des grévistes, une augmentation sur les salaires de 150 euros, n'a pas été atteinte, mais les salariés ont un sentiment de victoire, ayant pour la première fois réussi à construire un mouvement sur l'ensemble de l'entreprise, modifiant ainsi considérablement le rapport de force.

Diane Adam

Techcity

Nous nous sommes entretenus avec un délégué CGT de l'entreprise Techcity, filiale du groupe Teleperformance, spécialisé dans le support technique en informatique, où les salariés ont engagé une véritable guérilla face à la direction pour obtenir des augmentations de salaires.

Peux-tu nous décrire ton entreprise ?

Techcity, en France, c'est 1 025 salariés, un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros, un bénéfice net de 3,7 millions. Les clients sont des fournisseurs d'accès Internet, des grandes marques informatiques, le gouvernement pour le paiement en ligne de la TVA ou les déclarations d'impôts.

Comment le mouvement a-t-il débuté ?

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont commencé le 28 janvier. La direction n'a pas entendu les demandes des salariés, qui souhaitaient une augmentation décente de 150 euros, la création d'un treizième mois ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail. Elle nous explique que les syndicats ne comprennent rien à l'économie.

Une expertise comptable a été demandée et sa conclusion indique que les marges permettent la mise en place du treizième mois. La direction propose à la place une prime anti-absences, ciblant clairement les arrêts-maladie.

Aucun protocole n'a été signé par l'intersyndicale CFDT, CGT, FO, SUD et il y a eu cinq débrayages depuis. 80 % des salariés de Reims ont cessé le travail, 90 % à Pantin et 30 % à Orléans. Le 1^{er} avril, nous avons manifesté devant le salon de la profession, à Paris.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Nous avons effectué, dans le cadre de l'intersyndicale, un déplacement sur le site de Villeneuve-d'Ascq (Nord). Nous y avons rencontré des salariés peu enclins à faire grève car la crainte de la direction et celle du chômage pèsent fortement dans cette région. Suite à notre passage, la direction

a fait circuler une pétition où les salariés demandent aux syndicats de signer l'accord proposé.

Quelles perspectives ?

La direction refuse l'idée d'un coup de pouce sérieux pour nos salaires, et ceci malgré sept années de profits très forts et une progression annuelle supérieure à 10 % dans un marché dit morose.

Nous allons continuer les débrayages surprise, conformément à la décision prise en assemblée par les salariés, lors de la première journée de grève de janvier.

Nous utilisons ce moyen d'action comme pression pour faire céder la direction, car nos clients donneurs d'ordre appliquent des pénalités en cas de non-prise en compte des appels. Ce que nous voulons, c'est l'assurance d'être payés à un juste salaire pour notre travail, de façon à pouvoir vivre avec dignité. Si nous demandons le treizième mois, c'est parce qu'il ne sera pas aléatoire, comme une prime, et il permettra de prévoir et gérer ainsi l'avenir.

Propos recueillis par notre correspondant

SALAIRES. Mobilisés à l'appel de la CGT, les salariés de la Société bretonne de fonderie et de mécanique (SBFM), à Caudan (Morbihan), ont obtenu satisfaction après 24 heures d'occupation de l'usine. La direction avait commencé par refuser toute hausse de salaire supérieure à 1,8 %, pour finalement accepter (dans le local du syndicat situé à l'extérieur de l'usine occupée...) les 4,5 % exigés par les ouvriers. Cela représente 60 à 65 euros de plus par mois, ce qui n'est pas négligeable. La mobilisation a été massive, y compris chez les intérimaires. De quoi regonfler le moral des troupes dans cette usine où les conditions de travail se dégradent et dont l'avenir est toujours incertain.

* *Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*

SANOFY VITRY : Mobilisation contre les licenciements

Ce sont 471 suppressions d'emplois qui sont prévues au centre de production de Sanofi de Vitry. C'est une véritable saignée dans cette usine pharmaceutique de 650 salariés, qui va conduire également à la suppression de plusieurs dizaines d'emplois dans les entreprises sous-traitantes du groupe.

Pourtant, Sanofi qui a réalisé sept milliards d'euros de bénéfice en 2006 et 2007 (pour un chiffre d'affaires de 28 milliards), les actionnaires empochant 2,8 milliards. Elle se vante d'être numéro un au niveau mondial dans la production de nombreuses molécules. Le groupe prévoit même, pour 2008, une augmentation de ses bénéfices de 7 %. Ce plan lui permet de régler plusieurs problèmes, de son point de vue bien sûr.

Le site de Vitry, classé Seveso, est polluant avec des rejets aqueux et gazeux de benzène et autres produits cancérigènes dangereux pour les salariés et les habitants des communes voisines. Pour éviter de dépenser 30 millions d'euros en mettant aux normes ses installations, Sanofi préfère se débarrasser de ses salariés de Vitry qui produisent, entre autres, le médicament anticancéreux Taxotère, qui a rapporté 1,9 milliard au groupe.

En trois ans, Sanofi a supprimé 15 % de ses sites de production et entend continuer. Une fois ce « nettoyage » effectué, il est question de créer un atelier de biotechnologie, le high-tech du médicament de nouvelle génération, qui assure des profits encore plus importants, mais avec une centaine de salariés seulement.

Tant qu'à faire, cela permet aussi à Sanofi d'en finir avec cette usine, bastion de combativité ayant une longue histoire de grèves ouvrières sur les salaires et les embauches de travailleurs intérimaires.

Une intersyndicale s'est constituée avec la CGT, Sud, le Syndicat démocratique et FO, pour refuser les licenciements. À côté du centre de production, il y a en effet un important centre de recherche du groupe. Il est possible d'imposer à la direction l'organisation du reclassement en interne de tous les salariés qui le souhaitent, sur le site ou au centre de recherche. Près de 150 salariés se sont retrouvés dans un premier rassemblement au siège, le 1^{er} avril, pour signifier à la direction qu'ils n'entendent pas se laisser faire.

Correspondant

** Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*

PHILIPS EGP DREUX : 279 suppressions de postes

Déjà, en 2003, un plan social avait touché 285 salariés chez Philips EGP à Dreux. Aujourd'hui, la fermeture de l'entreprise semble programmée, le souci de rentabilité maximale des actionnaires prenant le pas sur l'avenir des 497 salariés restants.

Le groupe Philips a fait croire aux salariés de Dreux à un Eldorado en leur promettant un avenir prospère avec la nouvelle technologie de téléviseur LCD plasma. La délocalisation du tube cathodique vers les pays de l'Est ne s'est pas fait attendre et, parallèlement, le site de Philips de Szekes (Hongrie) ainsi que la société Jabil en Pologne se voyaient confiés aussi une partie de l'outil de travail et de la production du LCD.

La production LCD, prévue initialement pour le site de Dreux, a donc été méthodiquement délocalisée vers les pays de l'Est par le groupe Philips. De ce fait, Dreux n'a plus la capacité en effectifs et en chaînes de production pour recevoir un volume conséquent de production.

La suppression des 279 postes, annoncée lors du comité d'entreprise du 27 mars, s'inscrit dans la politique industrielle menée par le groupe Philips depuis 2003 sur le site : délocalisation de l'outil de production, baisse des volumes de production ainsi que des effectifs. Plus de 50 % des postes, directs et indirects, seront touchés et, dès lors, comment le site de Dreux peut-il se garantir une pérennité dans les mois ou les années à venir ? Et qu'advient-il des fournisseurs locaux ?

Cette annonce, au lendemain des élections municipales, prouve, encore une fois, la grande complicité entre certains dirigeants politiques et les grands groupes industriels. Si Philips ne garantit pas l'emploi de ses salariés, il a néanmoins su préserver le poste, à la mairie, de Gérard Hamel, député-maire UMP de la ville de Dreux.

Une intersyndicale a été mise en place pour organiser la lutte, afin d'être capable de présenter une alternative et de défendre au mieux l'ensemble des salariés.

Correspondant

** Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*

FONCTION PUBLIQUE : À quand les licenciements ?

Le 9 avril prochain, devrait être présenté, en Conseil des ministres, un projet de loi relatif à la « mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ». Ce texte, qui devrait ensuite être examiné par le Parlement en juin, introduit dans la fonction publique ni plus ni moins que la possibilité de licencier sous couvert de prétendus droits nouveaux. Un « droit au départ », le droit de travailler dans une autre administration ou dans le secteur privé et, surtout, le droit à une « réorientation professionnelle » et à « des mesures d'accompagnement » (formation, reconversion) en cas de « suppression ou de modification substantielle de son emploi ». Comment ne pas voir là les mesures d'accompagnement de futurs licenciements ?

D'autant que ce texte tombe au moment où le gouvernement, dans le cadre des 8 milliards d'économies prévues par le deuxième Conseil de modernisation des politiques publiques, a annoncé que 3,5 milliards devraient venir du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Sont ainsi prévues 35 000 suppressions de postes de fonctionnaires en 2009, après les 23 000 de 2008. Ce qui implique à terme, même si cela apparaît encore incroyable à beaucoup, reconversion ou licenciement pour nombre de salariés.

Le décret sur la mobilité éclaire sur les intentions du gouvernement, masquées jusqu'ici par les fédérations syndicales, engluées dans la politique de concertation des réformes.

Le gouvernement poursuit son offensive contre la fonction publique, dans la continuité de ce que Sarkozy avait annoncé à Nantes, le 19 septembre dernier. Au-delà de la réduction des dépenses de l'État que le patronat juge inutiles, il s'agit de préparer la liquidation des services publics pour en privatiser ce qui est le plus rentable. Mais l'objectif est aussi d'en finir avec le statut des fonctionnaires, en particulier leur sécurité de l'emploi, afin de désarmer un des secteurs du monde du travail qui a plus de facilités que les autres pour se battre.

Stopper cette offensive est de l'intérêt de tous.

Galia Trépère

** Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*

Salaires en Île-de-France

Les unions régionales d'Île-de-France (CGT, CFTD, FO, Unsa, Solidaires, FSU, CFTC) appellent à

manifeste pour les salaires, le 16 avril, à 14 h, de la préfecture de région au siège du Medef. Ce front syndical peut éventuellement préfigurer celui du 1^{er} Mai (avec un contenu intégrant les retraites). En janvier, la CGT avait lancé un appel pour une action unitaire sur les salaires, mais rien ne s'était passé, hormis des luttes localisées nombreuses et l'action très réussie dans le commerce, le 1^{er} février, reconduite en mars. Le succès dans ce dernier secteur, difficile à fédérer, montre a posteriori qu'une initiative nationale interprofessionnelle était possible.

Mais les syndicats, empêtrés dans les négociations de représentativité, n'arrêtent pas de se faire des crocs-en-jambe dont les salariés font les frais. FO signe avec la CFDT un accord de flexisécurité et utilise le 16 avril pour autoproclamer une initiative retraite, après avoir boycotté la journée du 29 mars ! L'action du 16 avril témoigne d'une attente forte de dépasser ces querelles boutiquières et à traiter la question sociale du point de vue de la feuille de paie, dont découle aussi le niveau des retraites. Le pouvoir d'achat est la question politique que Sarkozy avait mise en tête de son programme, mais qu'il a totalement abandonnée. La plate-forme du 16 avril n'est pas précise, ni sur le Smic, ni sur des augmentations générales de salaires. Mais les salariés et les syndicats d'entreprise sauront leur donner du contenu. Cette manifestation doit réussir pour aller plus loin.

** Paru dans Rouge n° 2247, 10/04/2008.*